



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Section Football - Coqs Rouges Bordeaux

Gradignan, le 9 octobre 2019

Suite à la publication d'articles au sujet de notre Section Football Coqs Rouges Bordeaux nous précisons et réaffirmons notre travail main dans la main avec le District de la Gironde et la Ligue de Football Nouvelle Aquitaine afin de trouver des solutions au développement du football féminin.

Suite aux nombreux échanges avec la Ligue et le District, il s'avère que le règlement les empêche de nous accorder une dérogation que ce soit sur le nombre de mutées ou la possibilité que le club soit exonéré des amendes prévues par le règlement.

Nous travaillons encore avec eux aujourd'hui pour trouver des solutions. Ils sont tout autant bloqués et apprécient fortement notre projet et aimeraient nous aider davantage.

Différents interlocuteurs comprennent et partagent ce constat. Que ce soit d'autres clubs partout en France, d'autres entraîneurs, joueurs(ses), arbitres, délégué(e)s, tous semblent unanimes pour indiquer qu'un changement est nécessaire au bon développement de la pratique du football féminin.

Il s'agit dans notre action d'interpeller la Fédération Française de Football afin d'initier un travail commun avec tous les acteurs concernés (Ligues, Districts, clubs, éducateurs) car nous avons besoin de son soutien. Une rencontre collégiale serait une porte d'entrée à des solutions pertinentes qui permettrait à des clubs comme le nôtre d'envisager d'une manière sereine et constructive les futures saisons. Le travail déjà mis en place en faveur de toutes les pratiques (football, futsal, foot adapté, etc) par la FFF est un exemple que nous souhaiterions suivre pour notre section.

Il ne s'agit pas d'alerter uniquement mais de proposer des pistes de travail. Par exemple faire du football à 8 une pratique d'initiation. Assouplir les règles au plus bas niveau de compétitions pour développer la pratique mais que les règles restent en vigueur pour les compétitions au plus haut niveau. Au sujet du nombre de mutés, homme ou femme, il serait opportun de faire une distinction selon la provenance : par exemple, pas plus de 3 mutés provenant du même club afin d'éviter le pillage et ainsi ne pas avoir de limitation du nombre de mutés par équipe. Lors d'une création d'équipe à 11, même si une équipe à 8 existe, il ne faudrait pas la soumettre à la règle des mutés. Accorder une dérogation au sujet des mutées dès lors que le club se retrouve avec moins de 3 ou 4 joueuses.

Ce sont là des pistes de travail sur lesquelles nous souhaiterions travailler avec tous les acteurs concernés.

Cette demande d'adaptation du règlement ne sera pas effective pour notre section car nous sommes conscients que les règles ne pourront pas changer cette année. Mais nous souhaiterions que cette évolution puisse profiter à d'autres clubs dans la même situation mais surtout aux générations futures, jeunes filles et femmes souhaitant jouer et enfin donner les moyens pour réellement développer le football féminin.

Coqs Rouges Bordeaux
Section Football

Pour toutes informations complémentaires ou interviews merci de contacter :

Samia Dahmouni

Responsable Communication et Presse bénévole

07 82 51 11 20

dsamia@live.fr